

**ADN TOURISME ET LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA RANDONNÉE PEDESTRE
SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT**

Communiqué de presse – 19 octobre 2023

Le 19 octobre 2023, Brigitte Souly, Présidente de la Fédération Française de la randonnée pédestre et François de Canson, Président d'ADN Tourisme, ont signé une convention formalisant un partenariat étroit entre les deux associations afin de renforcer les synergies entre leurs réseaux respectifs au profit du développement de la randonnée en tant qu'activité touristique incontournable.

La FFRandonnée et ADN Tourisme s'engagent ainsi à travailler ensemble dans les mois qui viennent sur des problématiques communes, tels que le développement de l'offre d'hébergement à proximité des itinéraires, la diffusion de la donnée touristique et la sensibilisation des visiteurs et usagers au respect de l'environnement.

Par là-même, les deux associations encouragent leurs membres à se rapprocher, quand cela n'est pas déjà le cas, afin d'identifier plus clairement le rôle de chacun dans le développement et la promotion de la randonnée et initier des projets communs au plus près du terrain.

La FFRandonnée devient ainsi utilisatrice de la base de données [DATAtourisme](#), pilotée par ADN Tourisme, notamment pour enrichir de données touristiques l'application mobile MaRando©. De son côté, ADN Tourisme s'engage à mobiliser son réseau de membres pour la diffusion de la Charte du randonneur, créée par la FFRandonnée, qui vient d'être actualisée et modernisée avec pour objectif de renforcer les actions pédagogiques en faveur des bons comportements à adopter dans les milieux naturels

Enfin, par les valeurs qu'elles portent et les activités qu'elles mènent, ADN Tourisme et la FFRandonnée s'engagent à défendre conjointement une même vision pour un tourisme plus responsable et bénéfique pour tous les territoires.

Brigitte Souly, Présidente de la Fédération Française de la randonnée pédestre : « La randonnée pédestre occupe une place de premier plan au sein de l'offre touristique française. C'est dans ce contexte que la FFRandonnée est ravie d'officialiser sa collaboration avec ADN Tourisme, un réseau incontournable au sein de l'industrie touristique. Ensemble, de nombreux projets nous attendent, notamment la gestion optimisée des flux touristiques le long des itinéraires, la mise en avant d'offres de randonnées alternatives, ainsi que la promotion de comportements responsables dans les espaces naturels. »

François de Canson, Président d'ADN Tourisme : « La pratique de la randonnée bénéficie de nombreux atouts : la reconnexion à la nature, la découverte de lieux parfois méconnus et l'activité physique. C'est pourquoi, elle constitue un levier majeur en faveur du développement d'un tourisme à la fois accessible à tous, responsable et homogène sur l'ensemble des territoires. Ce partenariat va permettre de conjuguer l'expertise des membres de la FFRandonnée dans la conception et l'entretien des parcours à la connaissance fine de nos adhérents œuvrant au plus près du terrain pour promouvoir et développer cette forme d'itinérance qui ne cesse de conquérir de nouveaux adeptes. »

Quelques chiffres sur la randonnée en France

> **226 000 kilomètres d'itinéraires balisés** sont à disposition des amateurs de randonnée en France métropolitaine et en outre-mer, constituant ainsi la principale infrastructure touristique sur notre territoire.

> La France compte **27 millions de randonneurs**, parmi lesquels **42 %** choisissent de pratiquer la randonnée **lors de leurs vacances** (Sondage Union Sport et Cycle pour la FFRandonnée- décembre 2021).

> **45,40 € dépensés par jour** par un randonneur dans le territoire qu'il traverse (étude AFCC, 2021) soulignant ainsi l'impact économique significatif de cette activité.

La FFRandonnée est une fédération sportive agréée et délégataire du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques pour les disciplines de la randonnée et du long de côte, membre du Comité national olympique sportif français. Elle crée, gère, entretient et balise depuis plus de 75 ans, un réseau de 226 000 kilomètres d'itinéraires de randonnée sur l'ensemble du territoire français. Reconnue d'utilité publique, elle promeut la randonnée pédestre et la pratique de la marche en France et œuvre pour la valorisation des sentiers de randonnée, la protection de l'environnement et le développement du tourisme pédestre. En 2023, elle est représentée par 115 comités régionaux et départementaux regroupant 3337 clubs et 231 000 adhérents. www.ffrandonnee.fr

ADN Tourisme regroupe en son sein les organismes institutionnels de tourisme des trois échelons territoriaux (offices de tourisme, comités et départementaux de tourisme) soit 1200 structures et 12700 salariés sur l'ensemble du territoire français, hexagonal et ultramarin. Elle propose à ses adhérents une offre de services et une expertise au plus près des attentes du terrain. Elle a également pour ambition de développer des partenariats forts au niveau national avec les acteurs publics et privés du secteur, tout en inscrivant son action dans une vision partagée d'un tourisme responsable et de qualité. www.adn-tourisme.fr

Contacts presse

- FFRandonnée : Anne Deny, adeny@ffrandonnee.fr, 06 84 15 09 17
- ADN Tourisme : Benoît Artige, benoit.artige@adn-tourisme.fr, 01 44 11 10 35